



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### **France Relance : 73 projets « slow tourisme » soutenus par le fonds Tourisme durable**

Paris, le 01/02/2022

N° 1966

**L'appel à projet visant à encourager un tourisme plus durable et de proximité doté de 4,7 millions d'euros a permis d'accompagner 73 projets sur le territoire, dont 62 en France métropolitaine et 11 dans les Outre-mer.**

La filière du tourisme a été durement impactée par la crise sanitaire. En complément des mesures d'urgence mises en œuvre par l'Etat à hauteur de 38 milliards d'euros, un fonds Tourisme durable a été créé dans le cadre de France relance. Doté de 50 millions d'euros (dont près de 10% dédié au « Slow tourisme »), ce fonds a vocation à soutenir la transition écologique et les mutations du secteur, notamment l'aspiration croissante des citoyens pour un tourisme plus durable et respectueux de l'environnement.

Dans cette perspective, **un appel à projets doté de 4,7 millions d'euros a été lancé afin d'accompagner financièrement la mise en œuvre de projets de tourisme écoresponsable dans les territoires ruraux, en France métropolitaine et dans les outre-mer.** L'objectif est développer progressivement des destinations de slow tourisme qualifiées et reconnues et d'encourager la création de projets respectueux de leur environnement et faisant la part belle à l'itinérance et aux mobilités douces dans les territoires.

Au terme des deux vagues de cet appel à projets, 521 dossiers ont été déposés. Au total, ce sont 73 projets qui ont été retenus dont 62 en France métropolitaine et 11 dans les Outre-mer, soit un montant moyen octroyé de 65 000 euros par projets. Les porteurs de projets retenus disposent de 18 mois pour mettre en œuvre leurs projets, période à l'issue de laquelle ils doivent être opérationnels et commercialisables.

Dans le cadre du plan Destination France annoncé par le Premier Ministre Jean Castex le 20 novembre, le Fonds Tourisme durable sera renforcé et porté à hauteur de 70 millions d'euros pour la période 2022-2024. **Un nouvel appel à projet « Slow Tourisme » sera ainsi lancé au premier semestre 2022 avec un périmètre revu en intégrant notamment des projets d'agritourisme et d'écotourisme.**

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a déclaré : *« En 2018, le secteur du tourisme a émis 118 millions de tonnes de CO<sup>2</sup> équivalent, soit l'empreinte carbone annuelle de 11 millions de Français. Cependant, partout en France de nouvelles formes de tourisme voient le jour, plus écologiques et plus locales. Les français cherchent à voyager différemment, à connaître leurs territoires et la nature, à apprendre à fabriquer, observer, s'évader... Grâce à cet appel à projets, nous accompagnons cette transformation et les acteurs qui s'inscrivent dans ces nouvelles formes de tourisme. »*

Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et des Petites et Moyennes entreprises, a déclaré : *« Dans le cadre du Plan Destination France, nous nous sommes fixé l'objectif que la France soit la première destination touristique durable. Nous nous en donnons les moyens en soutenant l'émergence de projets touristiques avec cette dimension durable sur l'ensemble du territoire. Ce premier appel à projet est une réussite et je félicite les 73 lauréats pour leur engagement ! Nous poursuivrons avec un second appel à projet dans les prochaines semaines. »*

Le [dossier de presse](#) présente en détail l'objectif de cet appel à projet ainsi que les premiers projets lauréats.

**Contacts Presse :**

**Cabinet de Barbara Pompili**  
[secretariat.communication@ecologie.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologie.gouv.fr)

**Cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne**  
[presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr)